

# Stratégie néerlandaise en matière de santé mondiale 2023-2030 Agir ensemble pour la santé dans le monde

## Résumé

Les défis en matière de santé sont de plus en plus complexes, avec un caractère transfrontalier et multidimensionnel. Parallèlement, le domaine de la santé est marqué par d'importantes inégalités : environ un tiers de la population mondiale n'a pas accès à des services de santé essentiels et abordables. La pandémie de Covid-19 a mis en évidence le lien indissociable entre la santé publique aux Pays-Bas et les développements et défis mondiaux.

C'est pourquoi le gouvernement a décidé d'accroître l'engagement néerlandais dans le domaine de la santé mondiale et ambitionne une coopération plus intégrée et innovante, et aux niveaux divers. La stratégie néerlandaise en matière de santé mondiale vise à contribuer de façon coordonnée et ciblée à l'amélioration de la santé publique partout dans le monde, et donc aussi aux Pays-Bas. Elle est basée sur les objectifs de développement durable (ODD) – et en particulier l'ODD3 axé sur une bonne santé et le bien-être pour tous. Réaliser cette ambition suppose de sortir des sentiers battus et la stratégie offre un cadre favorable à l'innovation et à l'interaction. Nous élaborons une nouvelle perspective d'avenir, intégrée, durable et axée sur un monde sain pour tous.

En vue d'opérer aussi efficacement que possible, notre stratégie établit des priorités claires sur la base a) des principaux défis mondiaux : accroissement des inégalités ainsi que de la dépendance aux niveaux international et intersectoriel ; b) de la valeur ajoutée des Pays-Bas en matière de santé mondiale : bâtisseurs de ponts, ils promeuvent la coopération multisectorielle ; innovateurs, ils favorisent le partage des connaissances, de l'expérience et de l'expertise ; ils sont enfin défenseurs du multilatéralisme et des droits de l'homme.

L'amélioration de la santé mondiale est un processus continu qui suppose : 1) la prévention, si possible, des risques sanitaires ; 2) la préparation et la réponse aux crises sanitaires ; 3) le renforcement des systèmes de santé. Ces volets sont interdépendants. Les résultats obtenus dans l'un peuvent contribuer de façon optimale aux deux autres grâce à l'amélioration de la coordination et de la cohérence aux niveaux national et international. Dans ce cadre, nous nous concentrons sur trois priorités :

1. Renforcement de l'architecture de santé mondiale et des systèmes de santé nationaux
  - a. Cible : cohérence internationale et coopération multilatérale
  - b. Cible : meilleur accès aux services de santé primaires et à la santé et aux droits reproductifs et sexuels (SDRS)
2. Amélioration de la préparation internationale aux pandémies et réduction des menaces sanitaires transfrontalières
  - a. Cible : accès aux médicaments et aux produits de santé partout dans le monde
  - b. Cible : engagement international renforcé concernant la résistance aux antimicrobiens (AMR) et la politique en matière de zoonoses
3. Prise en compte de l'interaction changement climatique – santé publique
  - a. Cible : services de santé durables et à l'épreuve du changement climatique au niveau international
  - b. Cible : action internationale dans les domaines du climat, de l'eau et de la nourriture

En vue de favoriser la coopération interministérielle et de garantir la cohérence de la politique gouvernementale, nous mettrons en place un groupe de pilotage. Nous instaurerons également une plateforme sur la santé mondiale visant à encourager la coopération des pouvoirs publics, des entreprises, des centres d'expertise et de la société civile. Par le biais de la coopération avec divers pays, organisations multilatérales et institutions financières internationales, nous nous emploierons à renforcer la cohérence internationale en matière de santé mondiale. Nous examinerons ce faisant comment renforcer la collaboration, la coordination et la répartition des rôles avec l'Union européenne et mieux utiliser les moyens et la capacité d'action de cette dernière. Le renforcement de la coordination et de la cohérence repose sur une approche contextuelle et axée sur la demande, et est guidé par les principes « Une seule santé » et « La santé dans toutes les politiques », ainsi que par le concept de cohérence des politiques pour le développement et le précepte de non-nuisance.

Cette stratégie en matière de santé mondiale dessine les grandes lignes de l'action à mener et offre un nouveau cadre de coopération intégrée et intersectorielle, impliquant l'ensemble du gouvernement. Sa mise en œuvre sera coordonnée par les ministères des Affaires étrangères et de la Santé, du Bien-être et des Sports.